

Compte rendu du Conseil Municipal **du lundi 8 avril 2019**

Membres présents :

MM. Claude MERCIER, Jean-Yves COMBY, Joël VUAILLAT, Michelle PLOCKI, Régine PONCET, Jacques-Hervé RIFFAUD, Julien CARNOT, Benjamin SEVESSAND, Marie-Anne LE METAYER, Dominique GRECARD.

Secrétaire de Séance :

Marie-Anne LE METAYER. Adopté à l'unanimité.

01°/ Approbation du Compte Rendu du mardi 19 mars 2019

Suite à diverses remarques et corrections, un document synthétique est proposé par le Maire.
Approbation par : 9 POUR – 1 CONTRE – 0 ABSTENTION.

02°/ Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune

Depuis plusieurs mois, les Communes forestières ont engagé une action contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'ONF (en lieu et place de la DGIFP). Un contrat d'objectifs et de performances 2016-2020, signé entre l'Etat, l'ONF et les Communes forestières, prévoyait d'engager des discussions pour examiner la faisabilité de cette mesure. Mais il n'a jamais été question que celle-ci soit mise en œuvre sans l'accord de la Fédération nationale.

Délibération contre cet encaissement par l'ONF prise à l'unanimité.

03°/ Préparation journée citoyenne

Date fixée au samedi 25 mai, journée nationale.

Déroulement : rendez-vous à 9h, café proposé aux Alvéoles à partir de 8h30, fin vers 12h/12h30 avec pot offert.

Ateliers proposés : nettoyage du village et de ses abords, plantation de fleurs et installation de récupérateurs d'eau, panneau de signalisation / point de vue (avec banc) à installer au dessus de chez Verguet, entretien des limites du parcellaire des parcelles 12 et 15 aux Ecollets par équipe de 2 (dégagement à la serpe et peinture), abattage d'arbres derrière la fruitière...

Solliciter Jean-Marie pour d'autres chantiers possibles.

Réfléchir à des travaux collectifs à proposer à des chantiers de jeunes de passage sur notre commune cet été. Si l'exploitation de la parcelle 20 est achevée, un chantier de nettoyage et de mise en tas des rémanents est envisageable.

04°/ Logement n° 02 dans bâtiment de l'ancienne fromagerie

Contexte : des diagnostics sont en cours, le devenir du bâtiment de la fruitière n'est pas très lisible dans les années à venir, il manque des logements à La Pesse notamment pour de jeunes familles désireuses de s'installer sur la commune.

Le logement en question mérite des travaux : faut-il se contenter d'un « camouflage » ou d'une reprise plus conséquente (électricité, plomberie, etc.) sachant qu'il n'est pas valorisé du fait de son orientation et des abords.

20 000 € ont été inscrits au budget prévisionnel.

Il est décidé d'attendre les résultats des diagnostics et de s'appuyer sur des devis auprès de plusieurs entreprises avant de prendre une décision. Et de se renseigner sur des pistes de financement (ANAH etc...)

05°/ Budget communal :

- Vote du Compte Administratif 2018

CA 2018	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses	422087,05	336187,98
Recettes	527647,30	353658,18
Résultat exercice 2018	105560,25	17470,20
Reprise excédent antérieur	102125,75	
Reprise déficit antérieur		-94884,91
Résultat de clôture	207686,00	-77414,71

Résultat exercice 2018 : 123 030,45 €

Résultat de clôture : 130 271,29 €

Après que le Maire se soit retiré, le Compte Administratif 2018 présenté par le doyen du conseil, Mr Joël VUAILLAT, est approuvé par 8 voix POUR – 1 ABSTENTION

- Approbation du Compte de Gestion 2018 dressé par le comptable de la commune :

En tous points identique au Compte Administratif présenté par le maire.

Approuvé par 9 voix POUR – 1 ABSTENTION

- Affectation du résultat

Soit un excédent de fonctionnement de 207 686,00 €. Il convient d'affecter tout ou partie de cet excédent afin d'apurer le déficit de clôture constaté sur la section d'investissement.

Délibération prise à l'unanimité pour affecter à l'article 1068 (recette Investissement) la somme de 77 414,71 €. Le solde, soit 130 271,29 € reste en excédent reporté (article 002 Recette de Fonctionnement).

Vote des taxes d'imposition

Le produit des impôts augmente d'environ 6 000 € du fait de la ré évaluation à la hausse des bases par l'Etat. C'est un paramètre important qu'il faut prendre en compte lors du vote des taux des 3 taxes.

Délibération :

- pour une baisse : 1 voix

- pour le maintien : 6 voix

- pour une hausse de +1% (/inflation de + 1,3%) : 3 voix

Taux votés : (inchangés/2018)

Taxe d'Habitation 14.08% pour un produit attendu de 68 612 €

Foncier Bâti 26.45% pour un produit attendu de 99 373 €

Foncier Non Bâti 35.95% pour un produit attendu de 32 139 €

- Vote du Budget Primitif 2019

Le Maire présente le budget de la commune :

BP 2019	Fonctionnement en €	Investissement en €
Dépenses	602302,29	175986,00
Reprise déficit de clôture		77414,71
Recettes	472031,00	253400,71
Reprise excédent de clôture	130271,29	

Approbation du Budget Primitif par 9 voix POUR – 1 voix CONTRE

Le Maire et le Conseil municipal remercient la secrétaire de mairie pour son travail.

Questions diverses

- Un prochain « R de la Pesse » est en cours de réalisation. Distribution en fin de semaine.
 - Suite à la démission de René Collignon au Conseil municipal des Bouchoux, le SIVU des couloirs vient de se restructurer. Dominique Grenard devient président et Jacques Colin vice-président.
 - Travaux d'étanchéité par la Soprema sur la terrasse de la copropriété (au dessus de l'épicerie) : du fait d'une chute de neige, l'intervention est différée au 23 avril.
 - Après interrogation au percepteur, les travaux « eaux pluviales » évoqués pour le lotissement de l'Enclos ne pourraient pas être réalisés dans le cadre du budget assainissement mais seulement sur le budget principal de la commune.
 - Un courrier du SMAAHJ/portage des repas indique son retrait dans l'organisation des portages à domicile. M. Pelletier reste le référent de La Poste. Pour qu'une demande soit acceptée sur la commune, il faudrait qu'au moins 5 personnes soient intéressées par la prestation.
 - La demande de subvention DETR pour l'étude du Relais est réorientée vers le Commissariat de Massif.
 - Samedi 27 avril /17h, remise de la Coupe du Jura au foyer rural de Prénovel. Benjamin représentera la commune.
 - Le Groupe Tétras Jura organise une chasse au trésor du « coq'licot » durant les prochaines vacances scolaires. Plus d'infos sur le site.
 - Le CAUE fête ses 40 ans et invite la commune à son AG le 29 avril /17h30, à Lons-le-Saunier. Jacques-Hervé représentera la commune.
 - Courrier de Jean-Yves Comby qui annonce sa démission de 1^{er} adjoint et conseiller à partir du 12 avril 2019 : « Afin de lever toute suspicion de conflit d'intérêt dans le dossier « route de la borne au lion », unique motif de ma décision, et permettre ainsi au conseil municipal d'en débattre et de le traiter en toute sérénité ».
- Un courrier de sa part devra être adressé au préfet qui statuera sous quinzaine, avant une restructuration du Conseil. Jean-Yves assurera la transmission des dossiers aux suppléants du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) La Pesse / Les Bouchoux, du Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud, au Parc naturel régional du Haut-Jura, à l'Association des Amis de la Borne au lion et du Crêt de Chalam.

La séance est levée à 22h10.

Prochain conseil municipal le lundi 6 mai à 19h.